

Selon le Canada, il importe d'établir une bonne gestion des pêches dans le cadre plus étendu d'une bonne gestion de tout le milieu pélagique.

Une opinion unanime paraît se dégager, selon laquelle, dans une zone économique de 200 milles, les États côtiers devraient avoir des droits exclusifs sur toutes les ressources biologiques. Cette tendance est en harmonie avec les principaux objectifs du Canada. Elle donnerait à l'État côtier un droit de décider en matière de gestion et d'exploitation des ressources halieutiques.

Ce concept des 200 milles ne répond certes pas à tous les besoins du Canada. Il existe au large de la côte orientale d'importants peuplements de poissons, concentrés au-delà de cette zone limite plutôt arbitraire. Je crois, toutefois, qu'on pourra concilier cette limite de secteur avec notre approche plus pratique. Celle-ci vise à fournir des solutions particulières à des problèmes particuliers qui proviennent des différentes habitudes de vie des diverses espèces de poissons et d'animaux marins comestibles. Il est probable que la Conférence optera pour un régime permettant à l'État côtier de pratiquer la pêche jusqu'à la limite de ses possibilités. Outre ce droit, le système convenu comporterait un dispositif pour la gestion adéquate, de la part de l'État côtier, de tous les stocks exploités. En outre, on autoriserait d'autres États à participer à l'exploitation du surplus disponible.

Il devra évidemment y avoir aussi des arrangements spéciaux dans le cas de problèmes particuliers, tels que les droits souverains des États côtiers à l'égard des espèces anadromiques, comme le saumon, et d'autres catégories spéciales qui englobent diverses espèces au territoire étendu, comme les baleines et le thon.

Au cours des dernières semaines, il est apparu clairement que cette extension de la juridiction des États côtiers attirera effectivement l'appui d'une grande majorité d'États.

#### Protection du milieu marin

Je suis sûr que vous partagez tous la grande inquiétude que me cause la détérioration continuelle du milieu marin. En particulier, nous sommes tous conscients du fait que nous risquons d'endommager le milieu marin pour bien longtemps si nous continuons d'utiliser la mer sans discernement.

Dans sa recherche de nouvelles sources alimentaires, l'homme en est venu à compter de plus en plus sur la mer et sur les rivages qui abondent en ressources biologiques nutritives. Les gens des Maritimes, en particulier, comprennent aussi le grand attrait du milieu marin en ce qui concerne la santé et les loisirs. Les